

## ÉDITORIAL

### L'arbre qui cache la forêt...

La «Suisse politique» est en pleine effervescence. Notamment dans le domaine de la santé...

Après le dépôt de notre initiative «Oui à la médecine de famille», le Conseil fédéral a pris rapidement la décision de lui opposer un contre-projet direct. Dans le même temps, une autre initiative a été lancée en faveur de la transparence entre l'assurance de base et l'assurance complémentaire. Une initiative du PS, des Verts et des organisations de patients se propose de remplacer les caisses-maladie sous leur forme actuelle par une caisse de santé publique. Même la toute dernière initiative du PLR en vue de la réduction de la bureaucratie en Suisse touche le système de santé. Toutes ces initiatives donnent lieu à de nombreux débats dans la «Berne fédérale» – pas seulement, mais aussi parce que nous aurons des élections à l'automne.

Chèr-e-s parlementaires, n'oubliez pas malgré toutes ces «diversions» que vous avez entre les mains le moyen de décider dès à présent des étapes et du contenu de ces projets! Le projet de soins intégrés représente un énorme pas en avant vers le renforcement de la médecine de famille, une amélioration de la situation des patients et patientes atteints de maladies chroniques et la fin de la chasse aux bons risques.



Dr Marc Müller  
président Médecins de famille  
Suisse



© Ron Sumners, Dreamstime.com

Au centre des soins de base: Managed Care consolide l'avenir des médecins de famille et de l'enfance en Suisse.

## MANAGED CARE

### La révision partielle de la LAMal ne doit pas échouer

La commission du Conseil national en charge de la santé tient aux conditions-cadre initiales du projet, raison pour laquelle subsistent d'importants différends avec le Conseil des Etats. Nous en appelons à la responsabilité du Parlement pour soutenir la révision partielle de la LAMal, volet Managed Care; toutes les parties concernées devront accepter des compromis.

> Pour les deux Conseils, les mérites du projet de loi sur Managed Care sont incontestables. L'amélioration de la compensation des risques par la prise en compte supplémentaire de facteurs définissant les maladies, prévient la sélection des risques par les assureurs. Et le fait de régler par contrat la collaboration des réseaux médicaux avec les assureurs constitue la base d'une coopération entre assureurs et fournisseurs de prestations marquée par la confiance.

Le Conseil des Etats s'est écarté du projet de loi initialement bien équilibré en supprimant l'indépendance des réseaux médicaux et le devoir d'offre des caisses-maladie. Toutefois, l'indépendance des réseaux médicaux et l'obligation pour les assureurs d'offrir des modèles de soins intégrés sont pour Médecins de famille Suisse des points essentiels, indispensables à l'équilibre de l'article de loi. C'est pourquoi l'association professionnelle soutient la recommandation de la Commission de Sécurité sociale

et de la Santé du Conseil national (CSSS-N), qui entend maintenir les deux principes, et en appelle aux Conseillers nationaux et aux Etats pour suivre cette exhortation. La «séparation des pouvoirs» entre assureurs et fournisseurs de prestations reste ainsi garantie, et des modèles de soins intégrés seront à la disposition de tous les assurés. *Médecins de famille Suisse* approuve la proposition de conciliation avec le Conseil des Etats soumise par la CSSS-N. Nous soutenons en principe la coresponsabilité budgétaire, mais nous sommes d'avis que les conditions-cadre y relatives devront faire l'objet de contrats entre les assureurs et les fournisseurs de prestations. Une intervention du Conseil fédéral concernant la qualité et la coresponsabilité budgétaire ne saurait avoir qu'un caractère subsidiaire. En outre, *Médecins de famille Suisse* est d'avis qu'une participation aux coûts réduite pour les personnes assurées dans un modèle de soins intégrés constitue l'incita-

tion nécessaire à la promotion de ces modèles. Nous approuvons la proposition du Conseil des Etats qui fixe une participation aux coûts maximale de 500, respectivement 1000 francs. Même si nous pouvons comprendre le point de vue de la CSSS-N qui ne souhaite pas fixer, par principe, des chiffres dans la loi, nous recommandons d'accepter ce point, pour le bien du projet général. En revanche, nous ne voulons nous engager dans la controverse idéologique autour de la quote-part différenciée. Pour les soins de base ambulatoires, la mise en œuvre réfléchie de la révision partielle de la LAMal Managed Care constitue un grand pas vers un avenir assuré et répond à une importante revendication de l'initiative populaire «OUI à la médecine de famille»: avec elle, la médecine de famille obtient la place qui lui revient au centre des soins ambulatoires. Elle ne doit pas échouer!

Margot Enz Kuhn <

CSSS-N

## Initiatives parlementaires

*La décision de la CSSS-N répond aux préoccupations générales de l'amélioration des conditions des médecins de famille.*

> Médecins de famille Suisse salue la décision de la commission de la santé du Conseil national (CSSS-N) approuvant les initiatives parlementaires «Egalité de traitement des médecins généralistes».

Le projet vise à compléter les dispositions de la LAMal relatives au contrôle de l'économicité thérapeutique; il intègre le corps médical dans la définition d'une méthode d'analyse plus transparente.

Jusqu'ici, le dispositif mis en place par les assureurs n'a pas convaincu. Il se base sur une méthode statistique, qui souffre des faiblesses suivantes<sup>1</sup>:

- une prise en compte déficitaire des particularités des cabinets médicaux – composition de la patientèle et de son degré de morbidité – et des diverses formations continues effectuées par le praticien;
- une méthode de comparaison des coûts moyens focalisée sur les seules charges, sans pondération qualitative ou contextuelle des prestations offertes;
- une centration sur les coûts directs du praticien, ignorant les coûts indirects liés à son activité (orientation d'un patient vers un spécialiste ou un hôpital par ex.).

Ce biais méthodologique discrimine en particulier les médecins de famille (prise en charge des patients atteints de maladies chroniques complexes) et, de façon générale, la pratique privée. On ne peut que saluer une démarche participative visant à réviser une méthode décrétée, jusqu'ici, unilatéralement par les assureurs.

La décision de la CSSS-N répond aux préoccupations de l'amélioration des conditions des médecins de famille, relayées dans l'initiative «Oui à la médecine de famille».

Vinciane Frund <

1 E. Iselin, «Polypragmasie et étendue de l'obligation de restitution au sens de l'art. 56 al. 2 LAMal», rsas 2006



SECRETARIAT GÉNÉRAL

## Assurer la veille politique

*L'association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse, dès sa constitution en septembre 2009, s'est donné les moyens de ses ambitions en matière de politique associative et de la défense de ses intérêts.*

> Son secrétariat général, sis à Berne, est dirigé par Reto Wiesli, lequel assume également la fonction de lobbyiste pour l'association. Il a exercé ses talents de lobbyiste dans la lutte anti-tabac, contre le cancer, ou loi sur la prévention. Il est épaulé par Vinciane Frund, qui connaît bien les rouages de la politique de santé (Office fédéral de la santé publique, puis direction d'une association faîtière suisse du domaine socio-médial).

Au centre des débats parlementaires actuels et futurs: le projet de révision LAMal des réseaux de soins intégrés (managed care), l'initiative Oui à la Médecine de famille, sans

oublier les discussions relatives à la juste rémunération des médecins de famille. Si les services de l'administration fédérale organisent désormais des rencontres régulières avec les représentants du comité d'initiative et de l'association faîtière, il reste nécessaire de soigner les contacts privilégiés avec les représentants du Parlement particulièrement actifs sur les objets qui concernent directement les médecins de famille.

### Assurer la veille politique

L'association Médecins de famille et de l'enfance Suisse l'a bien compris: les membres



Reto Wiesli et Vinciane Frund.

de son comité se tiennent à la disposition des parlementaires et de l'administration pour apporter l'expertise indispensable du «terrain» (fait notable: ils sont tous actifs en cabinet), épaulés par un secrétariat général qui assure la veille politique. <

INFORMATIONS POUR LES POLITICIENS ET LES MÉDIAS

## «actu» fait peau neuve

*«actu», le bulletin de Médecins de famille Suisse, a été entièrement remanié du point de vue de l'esthétique comme du contenu: cependant, son objectif reste le même, à savoir fournir des informations courtes mais étayées en relation avec la médecine de famille.*

> Ceux qui ont entre les mains ce nouveau numéro ne manqueront pas de s'en apercevoir: «actu» a non seulement une nouvelle mise en page, mais il est aussi devenu plus compact et donc plus court. «actu» publiera à chaque numéro de courtes prises de position du point de vue de Médecins de famille Suisse sur des questions actuelles et importantes de la politique de santé.

Les sondages montrent que la population accorde une importance primordiale aux questions de politique de santé. L'initiative populaire «Oui à la médecine de famille», qui a abouti en un temps record, confirme ces conclusions. Pour les politiciens tout comme pour les journalistes, il est donc souvent indispensable de bien connaître ce domaine souvent très complexe. «actu» souhaite y contribuer en fournissant des

informations supplémentaires courtes mais étayées en relation directe ou indirecte avec la médecine de famille.

### Plus d'informations dans PrimaryCare

L'association Médecins de famille Suisse édite elle-même un autre magazine de médecine de famille très réputé. «PrimaryCare» est publié sur papier toutes les deux semaines et peut être consulté gratuitement in extenso à l'adresse [www.primary-care.ch](http://www.primary-care.ch). Outre les éditoriaux d'actualité et les passionnants articles politiques, il donne aussi régulièrement la parole aux parlementaires. On y trouvera par ailleurs des reportages écrits par des médecins de famille sur le quotidien de la médecine de famille pratique ou sur des projets innovants des réseaux ManagedCare. Last but not least,

«PrimaryCare» offre des articles de formation continue très intéressants même pour les non-spécialistes. PrimaryCare est donc une lecture obligatoire au moins pour les politiciens de la santé!

### Site web et forum de discussion

On trouvera également les informations importantes sur notre site web à l'adresse [www.medecinsdefamille.ch](http://www.medecinsdefamille.ch), qui est actuellement enrichie en permanence. Médecins de famille Suisse gère en outre un forum de discussion à l'adresse [www.forum-hausarztmedizin.ch](http://www.forum-hausarztmedizin.ch), qui se compose d'une zone publique et d'une zone réservée aux membres. On peut y suivre des discussions passionnantes et enthousiastes. Vous aussi, vous êtes cordialement invité-e à participer aux débats! *Gerhard Schilling <*

## Des entretiens avec les autorités

Fin mars 2011, le Conseil fédéral mettra vraisemblablement en consultation le contre-projet répondant à l'initiative des médecins de famille.

> Depuis le dépôt de l'initiative populaire du 1/4/2010 intitulée «Oui à la médecine de famille», qui a recueilli plus de 200 000 signatures en moins de 5 mois, le comité d'initiative consacre actuellement tous ses efforts à mettre en place ce que l'on appelle la stratégie à deux voies afin d'obtenir une solide machinerie tant en matière de communication que d'action politique: La première voie englobe toutes les activités de lobbying auprès du parlement, des partis, du Conseil fédéral, des commissions, des autorités, des parlements cantonaux et des autres forces politiques. Le 15 décembre 2010 a eu lieu à Berne au cours de la session parlementaire d'hiver la première réunion à laquelle étaient entre autres invités tous les députés nationaux.

La deuxième voie comprend tous les efforts, informations, actions et événements s'adressant à l'ensemble de la population (ayant le droit de vote) et aux médecins. Un joli bus des médecins de famille familiarisera pendant les deux ans que durera son «Tour de Suisse» (2011/2012) les habitants du pays avec les revendications de la médecine de famille en général et avec les objectifs de l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille» en particulier. Le coup de départ de cette tournée sera marqué par une action spectaculaire qui aura lieu le 31 mars 2011 sur la Place fédérale (cf. colonne de droite).

**Un contre-projet direct du Conseil fédéral**  
Depuis que lors de sa réunion du 13 octobre 2010, le Conseil fédéral a décidé d'opposer



à l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille» un contre-projet direct, d'autres réunions et entretiens ont eu lieu entre l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et le comité d'initiative.

Le 20/12/2010, des représentants du comité d'initiative ont participé à une dernière réunion constructive avec les responsables de l'OFSP, lors de laquelle l'OFSP a présenté les grandes lignes d'un contre-projet et les a informés de la suite de la procédure. Le Conseil fédéral envisage de mettre fin mars 2011 cette proposition de contre-projet en consultation pour la durée d'un mois seulement et de transmettre son message au parlement probablement fin septembre 2011.

Du point de vue du comité d'initiative, il faut reconnaître que cette décision du Conseil fédéral d'élaborer un contre-projet est positive dans la mesure où le Conseil fédéral reconnaît ainsi explicitement qu'il est nécessaire de prendre des actions dans le domaine de la médecine de famille et que les médecins de famille ont un besoin urgent et durable de soutien.

### Formulation exacte du texte

La formulation exacte du contre-projet du Conseil fédéral n'était pas encore accessible, ce qui explique que le comité d'initiative ne puisse pas encore prendre position sur la question. *Bernhard Stricker <*

## Manifestation à Berne

Une nouvelle grande manifestation des médecins de famille et de l'enfance aura lieu le 31 mars 2011 sur la Place fédérale de Berne.

Placée sous la devise de l'initiative «Oui à la médecine de famille», une campagne de relations publiques traversera la Suisse pour les médecins de famille. Un bus spécialement aménagé pour ce «Tour de Suisse» sera inauguré officiellement avant d'être envoyé sur les routes suisses:

- 14h30: réunion sur la place fédérale de Berne
- 15h00: diverses prises de parole
- 15h45: inauguration du bus
- Ensuite: concerts, DJ, food & beverage
- À partir de 20h00: consultations nocturnes jusqu'à minuit (jusqu'au 1/4.)

### Revendications de l'initiative

1. Une formation et perfectionnement professionnels de haut niveau
2. Facilitation de l'exercice de la profession et garantie d'une couverture de base suffisante de la population en médecins de famille
3. Une infrastructure fonctionnelle pour les cabinets
4. Tarif favorable aux médecins de famille

### Pour plus d'informations:

- Aspects politiques: Prof. Dr Peter Tschudi, président du comité d'initiative (tél. 061 692 88 11 / peter.tschudi@unibas.ch)
- Demandes de médias: Bernhard Stricker (tél. 031 311 40 91 / info@jzh.ch)

## Impressum

**Editeur:** Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse (*Médecins de famille Suisse*)  
**Secrétariat général:** Effingerstr. 54, CP 6052, 3001 Berne, tél. 031 389 92 92,  
E-Mail: reto.wiesli@hausarztzschweiz.ch

Le bulletin «actu» paraît quatre fois par année en allemand (Standpunkte) et en français.

**Commission de rédaction:** Dr Marc Müller (marc.mueller@hin.ch, président *Médecins de famille Suisse*), les membres du comité directeur de *Médecins de famille Suisse* Dr François Héritier (heritier.vf@vtxnet.ch), Dr Margot Enz Kuhn (margot.enzkuhn@hin.ch), Dr Gerhard Schilling (gerhard.schilling@hin.ch, co-rédacteur en chef de *PrimaryCare*); Reto Wiesli (reto.wiesli@hausarztzschweiz.ch), Vinciane Frund (vinciane.frund@medecinsdefamille.ch), Eliane Gerber, Beat von Burg. Autres auteurs de ce numéro: Bernhard Stricker (b.stricker@bluewin.ch, chargé de communication de l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille»).

**Rédacteur responsable:** Beat von Burg (beat.vonburg@hausarztzschweiz.ch, chargé de communication *Médecins de famille Suisse*)

**Tirage total:** 2000 Ex.

**Impression:** Schwabe SA, Muttenz

**Editions:** EMH Editions médicales suisses SA  
Farnsbürgerstrasse 8, CH-4132 Muttenz  
Tél. 061 467 85 54, fax 061 467 85 56